

32e convention des Intercommunalités de France à Bordeaux

vendredi 7 octobre 2022, par [lpe](#)

La convention d'Intercommunalités de France, plus important congrès d'élus locaux décentralisé, se tiendra cette année à Bordeaux du 5 au 7 octobre. Sont attendus près de 1800 élus et cadres locaux, présidents d'intercommunalités, des parlementaires, et des membres du Gouvernement.

Interviendront notamment à la convention :

- Elisabeth Borne, Première ministre
- Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la transition des territoires
- Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
- Caroline Cayeux, ministre chargée des Collectivités territoriales
- Agnès Firmin Le Bodo, ministre chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé
- Dominique Faure, secrétaire d'État chargée de la Ruralité
- Éric Kerrouche, sénateur des Landes et directeur de recherche CNRS au CEVIPOF
- Alain Rousset, président de la Région Nouvelle Aquitaine
- Alain Anziani, président de Bordeaux Métropole

À l'aube d'une nouvelle législature, cette 32e édition de la Convention nationale des Intercommunalités de France sera consacrée aux relations État-collectivités. Car l'État ne pourra pas répondre aux enjeux majeurs auxquels est confronté notre pays sans s'appuyer sur les intercommunalités. Réindustrialisation, adaptation au changement climatique, politique globale de l'eau, gestion des déchets, mobilités, numérique, cohésion sociale... ces politiques sont d'ores-et-déjà conduites dans un cadre territorial.

Au regard des compétences qu'elles exercent, les intercommunalités sont devenues incontournables. La place centrale qu'elles occupent aujourd'hui rend indispensable de développer un lien de confiance avec l'État. Ce lien doit être fondé sur la contractualisation et des engagements financiers pluriannuels plutôt que sur une profusion d'appels à projets.

Au programme : assemblées générales, séances plénières et 6 parcours thématiques

La première demi-journée du 5 octobre sera dédiée à l'assemblée générale des adhérents d'Intercommunalités de France et, en parallèle, de celle de l'association des directrices et directeurs généraux des communautés de France (ADGCF). Des « temps régionaux » seront prévus à l'issue des assemblées générales.

La partie ouverte au public de la Convention débutera le 6 octobre au matin par une séance plénière : les discours d'ouverture seront suivis d'une table ronde ayant pour thème « Pour un nouveau couple État-Territoires ».

L'après-midi du 6 octobre sera consacrée à différents ateliers orientés autour des sujets d'actualité des territoires : évolution de la fiscalité locale, politique de l'eau, sobriété foncière, politiques jeunesse... La matinée du 7 octobre proposera également de nombreux ateliers organisés en simultané.

Pour tirer le meilleur parti de ce programme riche, nous proposons cette année encore la possibilité de suivre des parcours thématiques : institution, finances, nouveaux modèles d'aménagement, attractivité et

cohésion. Sans compter nos traditionnels points d'information juridiques.

Le congrès sera clôturé en fin de matinée le 7 octobre par une séance plénière de clôture : « Faire système : pour un développement vertueux de nos territoires ».

Programme complet : www.adcf.org